



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23142741

31 OCT. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone Greffe

N° d'entreprise : **0628 680 457**

Nom

(en entier) : **LDK CONSULTANTS GLOBAL EEIG**

(en abrégé) :

Forme légale : **Groupement européen d'intérêt économique**

Adresse complète du siège : **Avenue A.J. Slegers 397, 1200 Woluwe-Saint-Lambert**

**Objet de l'acte : Fusion des membres - modification de la part contributive des membres -
modification des statuts**

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des membres du
23/10/2023:

[....]

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée, à l'unanimité :

Fusion des Membres

CONSTATE, que LDK Consultants Engineers and Planners S.A. (TVA n° EL094061957) a fusionné avec
LDK Engineering Consultants S.A. (TVA n° EL095435889) à partir du 12 septembre 2023.

LDK Consultants Engineers and Planners S.A. a absorbé LDK Engineering Consultants S.A.

En plus, LDK Consultants Engineers and Planners S.A. a changé sa dénomination au 'LDK Consultants
S.A.' à partir du 12 septembre 2023.

Modification de la part contributive des Membres

DECIDE de modifier les parts contributives des Membres au financement du Groupement comme suit :

- LDK Consultants S.A.: 70%
- LDK Consultants Europe S.A.: 10%
- S.C. LDK Consultants Engineers and Planners SRL: 5%
- LDK Consultants Cyprus LTD: 10%
- LDK SOCIOECONOMIC DEVELOPMENT CONSULTANTS P.C.: 5%

Modification des statuts

DECIDE de modifier les statuts du Groupement comme suit :

•Modification du premier paragraphe de l'article 5 pour le remplacer par le texte suivant :

« Les Membres du Groupement sont :

- LDK Consultants S.A.
- LDK Consultants Europe S.A.
- S.C. LDK Consultants Engineers and Planners SRL
- LDK Consultants Cyprus LTD
- LDK SOCIOECONOMIC DEVELOPMENT CONSULTANTS P.C. »

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/11/2023 - Annexes du Moniteur belge

Réserve
au
Moniteur
belge



•Modification du premier paragraphe de l'article 7 pour le remplacer par le texte suivant :

« Les parts contributives des Membres au financement du Groupement sont fixées comme suit :

- LDK Consultants S.A.: 70%
- LDK Consultants Europe S.A.: 10%
- S.C. LDK Consultants Engineers and Planners SRL: 5%
- LDK Consultants Cyprus LTD: 10%
- LDK SOCIOECONOMIC DEVELOPMENT CONSULTANTS P.C.: 5% »

Procuration

DECIDE de donner tous pouvoirs à Mesdames Karen Keuleers, Ilse Berlamont, Alessandra Oliver, Annick Delmaire et Nadine Crocaerts et Messieurs Timon Sohler, Anton Baeten et Thomas Van de Wiel collaborateurs au sein de BDO Advisory SRL, dont le siège est établi rue de Stassart 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n°0459.910.454 (RPM Bruxelles – tribunaux néerlandophones), agissant séparément et avec pouvoir de substitution, désignent comme mandataires spéciaux et les chargent (i) de la signature et du dépôt des formulaires I pour la publication des décisions prises aux Annexes du Moniteur belge et de la signature et du dépôt des formulaires II modifiant l'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises, (ii) de la modification de l'inscription du Groupement à la Banque-Carrefour des Entreprises et auprès de l'administration de la TVA et (iii) de tous les actes nécessaires ou utiles à cet égard.

[...]

Pour extrait conforme,

Anton Baeten
Mandataire